



**Communiqué à la presse**

## **Julien Ravier inéligible ! À Marseille, la droite en mal d'éthique dans le 11/12**

**L**e Conseil d'État a tranché dans l'affaire des recours déposés par la majorité Marseillaise contre la liste de droite victorieuse dans les 11ème et 12ème arrondissement de Marseille lors des municipales de Juin 2020 :

Le Conseil d'État a acté des abus de faiblesse sur des personnes vulnérables du grand âge. Il a rendu son verdict : Julien Ravier inéligible pendant un an. Il est aussi démis de ses mandats de conseiller municipal et métropolitain et deux autres élues LR perdent leur mandat de conseillères d'arrondissements.

Ces pratiques qui semblaient appartenir à un autre temps ont bel et bien eu lieu et dénotent ainsi la vigueur infâme d'un système.

Comme le rappelle, Jean-Marc Signes, Conseiller d'arrondissement EELV de ce secteur :

*'En sanctionnant le candidat tête de liste LR ainsi que deux autres candidats, le Conseil d'État reconnaît de fait les pratiques frauduleuses, qui ont eu lieu lors des élections municipales dans les 11ème et 12ème arrondissements de Marseille.*

*Ces manœuvres ont influencé la dynamique électorale et ont faussé les résultats électoraux dans un contexte sanitaire inédit. Elles ont profité à l'ensemble de la liste LR élue sur ce secteur. Il aurait été plus sage d'annuler cette élection. Ce genre de pratiques abîme durablement la confiance entre le monde politique et la population qui se sent légitimement lésée.'*

Outre le fait de ne pas refaire l'élection, ce qui, pour Europe Écologie-Les Verts PACA, tient lieu d'un déni de démocratie et alors que s'ouvre une séquence électorale importante pour notre pays et notre République, ces pratiques viennent contredire les propos de Valérie Pécresse qui faisait sa propagande il y a quelques jours autour de l'autorité, de l'exemplarité et de l'impunité s'en prenant ainsi à celles et ceux pour lesquelles, elle souhaite ressortir le Karcher.

À cette droite sans valeur et sans morale dont des élu.e.s locaux sans scrupule ont abusé de leur ancrage local manœuvrant ainsi pour conserver une mairie d'arrondissement en dupant ses administré.e.s, nous disons qu'avant de promouvoir des mesures brutales et indignes de "nettoyage", il y a un grand coup de balai à passer devant sa porte et qu'en aucun cas elle ne peut se faire le chantre de la probité.

**Nathalie Morand  
Didier Chérel**

co-porte-paroles d'EELV Paca  
presse.paca@eelv.fr